TUTORIEL POUR ACCEDER ET UTILISER COLIBRIS

1) Accéder à ARENA → STRUCTURES ET PERSONNELS → COLIBRIS (lien direct)

2) Sur Colibris, se connecter puis cliquer sur Premier degré et 53 Mayenne

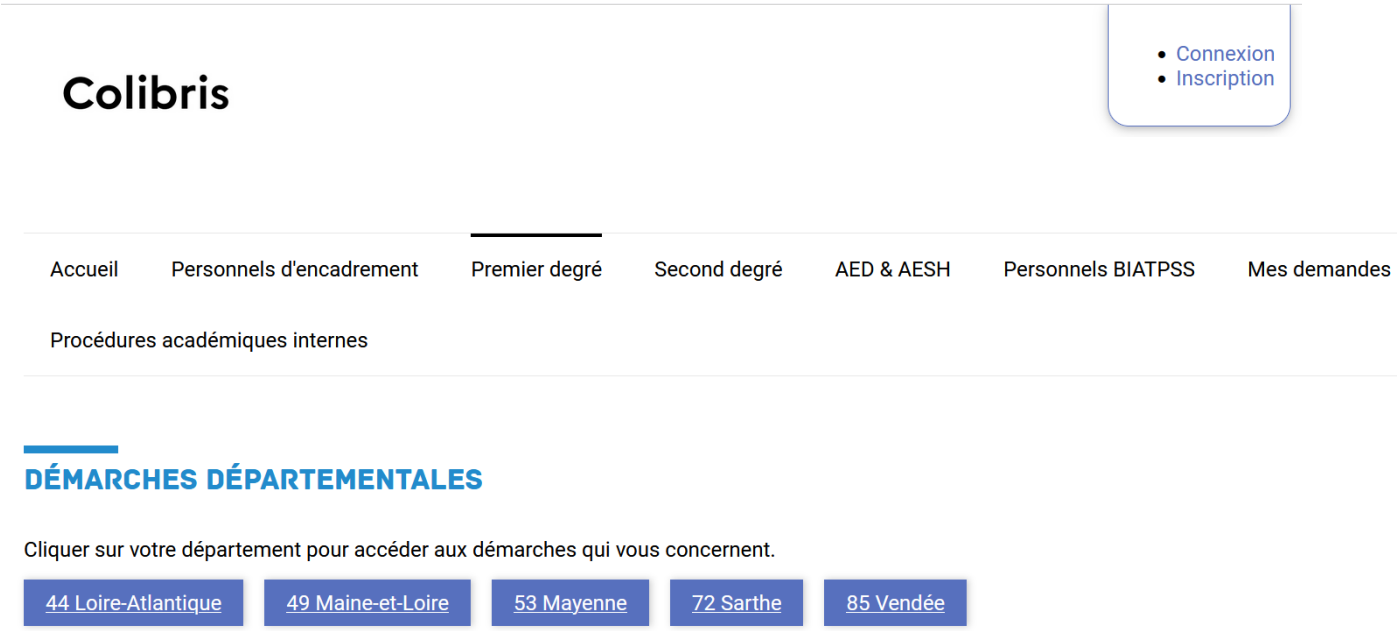

3) Cliquer sur Mouvement départemental 53 – Pièces justificatives

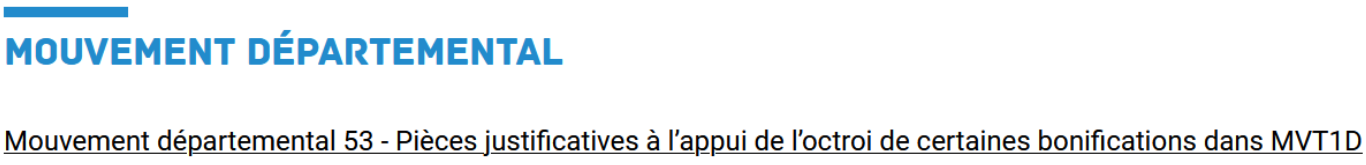

4) Cocher les situations vous concernant, indiquer le nombre d'années et ajouter les pièces si besoin

Grâce à cette démarche en ligne, je demande à bénéficier des bonifications et/ou d'une des priorités suivantes :

J'ai effectué(e) des services effectué en ZEP ou en REP+

☐

Liste des bonifications à cocher sur Colibris

Services effectués en REP+

Stabilité écoles rurales de 1 à 2 classes

Stabilité dans le poste quand il y a prise en compte de l'année à titre provisoire

Conservation des 600 points de fermeture après une nomination à titre provisoire

Ancienneté enseignement spécialisé

Enseignant sur poste ASH à titre provisoire redemandant un poste ASH

Rapprochement de conjoint/autorité parentale/parent isolé

Handicap

Réintégration après congé parental/congé longue maladie/détachement

TRS ne souhaitant pas exercer dans l'ASH

SNUDI-*FO* 53 Syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne
Bourse du travail, UD-FO 53, 6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval
06 52 32 30 45 contact@snudifo-53.fr snudifo-53.fr
@snudifomayenne @snudifo53 @snudi-fodelamayenne5391